

# Égalité entre femmes et hommes et conditions de travail:

## concilier protection de la santé et prévention des discriminations

### Organisation:

Office cantonal de l'inspection  
et des relations du travail (OCIRT)

et

Bureau de la promotion de l'égalité  
entre femmes et hommes et de prévention  
des violences domestiques (BPEV)

**Jeudi 10 octobre 2019**  
**08h30- 17h00**

*Ce colloque est crédité  
de 7 unités par la Société suisse de médecine du travail (SSMT)  
et de 2 unités par la Société suisse de sécurité au travail (SSST)*

## Contexte

Dans le cadre d'une action conjointe, l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) vous proposent une journée de réflexion sur cette thématique. Depuis 1981 la Constitution fédérale suisse établit dans son article 8 al. 3 le principe d'égalité de droit et de fait entre femmes et hommes. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1996, la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) concrétise, quant à elle, le mandat constitutionnel dans le domaine professionnel. Son but étant de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans les rapports de travail, la LEg s'applique à tous les domaines et niveaux de la vie professionnelle (procédure d'engagement, conditions salariales, licenciement, formation continue, harcèlement sexuel). Elle confère, de plus, la possibilité de saisir la justice en cas de discrimination basée sur le sexe dans les rapports de travail.

Malgré cela, les disparités entre femmes et hommes dans la sphère professionnelle persistent. Elles se traduisent notamment par des inégalités salariales, par des discriminations à l'embauche, à la promotion ou encore dans l'aménagement des conditions de travail et se fondent encore le plus souvent sur la grossesse ou la maternité. Sans oublier l'enjeu des caractéristiques potentiellement discriminatoires qu'une seule et même personne peut cumuler, telles que, par exemple, le fait d'appartenir à une confession minoritaire, d'être migrant-e et d'avoir une orientation sexuelle différente de la norme.

Ces discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre au travail, qui trouvent racine dans des stéréotypes et préjugés, ont des répercussions négatives directes et indirectes sur le parcours professionnel, la santé au travail et la vie privée des travailleurs et des travailleuses concerné-e-s ainsi que sur le fonctionnement des entreprises et la collectivité.

Aussi, dans ce contexte, s'intéresser aux conditions de travail et à la santé dans une perspective de genre peut permettre de rendre visible les contraintes spécifiques et les réalités professionnelles parfois différentes selon le sexe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et de favoriser in fine la protection de la santé au travail et la prévention des phénomènes d'exclusion.

En effet, en milieu professionnel, les actions en faveur de l'égalité sont à l'origine d'améliorations bénéfiques, tant pour les femmes que pour les hommes, pouvant avoir des impacts positifs sur la qualité de vie au travail ainsi que sur la performance de l'organisation. La mise en place de mesures concrètes visant à combattre les inégalités peut, toutefois, s'avérer complexe pour les entreprises.

Durant cette journée, il s'agira, lors des conférences et des ateliers divers, de croiser les regards de spécialistes issus de domaines variés (droit, ergonomie, sciences politiques, médecine du travail, psychologie, formation, etc.) et du public. En s'appuyant sur la situation actuelle en Suisse et évoquant des modèles en vigueur à l'étranger (notamment en France et au Canada) en matière d'égalité au travail, des échanges entre orateurs, oratrices et participant-e-s auront pour objectif de susciter des réflexions, de partager des connaissances et d'apporter des pistes de réponse en matière de rémunération, d'opportunités de formation et de développement, de conditions de travail et de protection de la santé au travail ainsi que de prévention des discriminations.

## Programme

- 08:00-08:30 **Accueil des participant-e-s**
- 08:30-08:45 **Allocution d'ouverture**  
par **M. Mauro Poggia**, conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)
- 08:45-09:00 **Objectifs et enjeux de la journée**  
par **Mme Christina Stoll**, directrice générale, OCIRT
- Égalité dans le monde du travail: point de situation et défis**  
par **Mme Colette Fry**, directrice, BPEV
- 09:00-09:50 **Inégalités salariales entre femmes et hommes en Suisse: état des lieux et possibilités d'actions**  
par **Mme Sylvie Dürrer**, directrice, Bureau fédéral de l'Egalité BFEg  
*Répondante: Mme Colette Fry, BPEV*
- 09:50-10:20 *Pause-café*
- 10:20-11:10 **Concilier la santé des travailleuses et la recherche de l'égalité en emploi: comment y réfléchir, comment le faire?**  
par **Mme Karen Messing**, professeure émérite en ergonomie, Département des sciences biologiques et CINBIOSE, Université du Québec, Montréal  
*Répondante: Dre Mariângela De Moraes Pires, OCIRT*
- 11:10-12:00 **Le droit relatif à l'égalité et à la santé au travail: questions actuelles**  
par **Mme Karine Lempen**, professeure ordinaire, Département de Droit civil, droit du travail, Université de Genève  
*Répondante: Mme Isabelle Monnin, BPEV*
- 12:00-13:30 *Cocktail dînatoire*
- 13:30-14:20 **LGBTphobies dans le monde du travail: de quoi parle-t-on?**  
par **Mme Lorena Parini**, professeure associée, directrice, Université de Genève  
*Répondant: M. Karim Theurillat, OCIRT*
- 14:20-14:40 *Pause-café*
- 14:40-16:45 **Ateliers thématiques**
- Atelier 1 - Santé au travail et égalité professionnelle : comment les mailler au sein de l'entreprise?**  
avec Mme Florence Chappert, responsable projet, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, Lyon
- Atelier 2 - Protection de la maternité au travail: quel bilan en Suisse romande ?**  
avec Dre Peggy Krief, médecin du travail, médecin associée, maître d'enseignement et de recherche clinique, Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne et Mme Maria-Pia Politis Mercier, maître d'enseignement, HES Vaud
- Atelier 3 - Egalité, discrimination et harcèlement au travail: sensibilisation et prise en charge des apprenti-e-s**  
avec Mme Sophie Egger Genoud, responsable Entreprise & Edupro et Mme Sophie Chezeau, responsable Cap Formations Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), Genève
- Atelier 4 - Garantir un cadre de travail sans violences ni discriminations homophobes et transphobes: outils et bonnes pratiques** avec Mme Delphine Roux, coordinatrice, Fédération genevoise des associations LGBT, Genève
- Atelier 5 - Aspects légaux et pratiques des actions de l'OCIRT en matière d'égalité femme-homme au travail**  
avec Mmes Olivia Lampert-Ionita et Anne-Pascale Wüthrich-Godenzi, inspectrices du travail, OCIRT
- 16:45-17:00 **Propos conclusifs**  
par **Mme Nathalie Fontanet**, conseillère d'Etat en charge du Département des finances et des ressources humaines (DF)
- dès 17:00 **Apéritif de clôture**

## Intervenant-e-s

### Contexte général

**M. Mauro Poggia**, conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)

**Mme Christina Stoll**, directrice générale, Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)

**Mme Colette Fry**, directrice, Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)

### Conférences

**Mme Sylvie Dürrer**

Directrice, Bureau fédéral de l'égalité (BFEG)

**Prof. Karen Messing**

Professeure émérite en ergonomie, Université du Québec, Montréal

**Prof. Karine Lempen**

Professeure ordinaire, Université de Genève

**Prof. Lorena Parini**

Professeure associée, Directrice, Université de Genève

### Ateliers thématiques

**Mme Florence Chappert**, responsable projet, ANACT

**Mme Peggy Krief**, cheffe de clinique, Unisanté

**Mme Maria-Pia Politis Mercier**, maître d'enseignement, HES Vaud

**Mme Sophie Egger Genoud**, responsable Entreprise & eduPros, OFPC

**Mme Sophie Chezeau**, responsable Cap Formations, OFPC

**Mme Delphine Roux**, Fédération genevoise des associations LGBT

**Mme Olivia Lampert-Ionita**, inspectrice du travail, OCIRT

**Mme Anne-Pascale Wüthrich-Godenzì**, inspectrice du travail, OCIRT

### Propos conclusifs

**Mme Nathalie Fontanet**, conseillère d'Etat en charge du Département des finances et des ressources humaines (DF)

## Conditions générales

### Public-cible

Ce colloque s'adresse aux chefs d'entreprises genevoises tout secteur d'activité confondu, aux responsables des ressources humaines, aux partenaires sociaux genevois et aux spécialistes de santé au travail.

### Prix

Fr. 250.-, incluant pauses, cocktail dînatoire et documentation.

### Lieu et horaire

**Fédération des Entreprises Romandes FER Genève**

98, rue de St-Jean, 1201 Genève

Jeudi 10 octobre 2019, de 8h00 à 17h00

### Inscription et renseignements

L'inscription est obligatoire auprès de l'OCIRT.

Elle peut être faite au moyen du bulletin annexé ou en ligne, sur le site officiel de l'Etat de Genève à l'adresse [www.ge.ch](http://www.ge.ch)

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Le délai pour s'inscrire est fixé au **26 septembre 2019**.

### Paiement et enregistrement des inscriptions

Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une confirmation écrite ainsi qu'un bulletin de versement. Aucune réduction ne pourra être accordée aux personnes qui ne souhaitent participer qu'à une partie du colloque.

### Annulation et remboursement

Toute personne qui s'est inscrite et qui annule sa participation est prieé d'informer les organisateurs par écrit, même si elle n'a pas effectué de versement. Aucun remboursement ne sera fait pour les annulations transmises après le **30 septembre 2019**.

### Attestation

Les participants au colloque recevront une attestation de présence.

# Bulletin d'inscription

ENTREPRISE: raison sociale et adresse

Tél. prof.:

Je m'inscris au colloque:

Colloque OCIRT - BPEV

10 octobre 2019

Je m'inscris à l'atelier :

Mon second choix est l'atelier :

Nom:

Prénom:

Profession:

Adresse e-mail:

Fonction:

Chef-fe d'entreprise

Cadre

Employé-e

Date et signature